

# La Lettre de la CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain

Mensuel d'information - Mai 2010 - n° 131



Débat du mois :

« La pérennité des entreprises africaines :  
nouvelles stratégies et nouveaux  
outils d'incitation »



enda europe

Éditorial

## Présence du cinéma africain

Treize ans après la sélection officielle du film du Burkinabé Idrissa Ouedraogo « Kini et Adams » au Festival de Cannes, l'Afrique a les honneurs de cette distinction avec le film du Tchadien Mahamat-Saleh Haroun « Un homme qui crie ». Pour son quatrième film, ce réalisateur s'inscrit dans la lignée de ses confrères africains en mettant en scène, sur fond du drame tchadien et d'un conflit interminable, le cas de conscience d'un homme que les circonstances amènent à prendre une décision déchirante à l'égard de son fils.

Si cette sélection marque une reconnaissance publique de la qualité d'une oeuvre profondément ancrée dans la culture africaine - le prix du jury du Festival la consacre -, elle ne doit pas masquer la vitalité de la création cinématographique africaine. Malgré l'insignifiance du soutien des gouvernements et en dépit de la très grande faiblesse de la distribution des films en Afrique - il n'existe plus qu'une salle de cinéma au Tchad - les réalisateurs africains ne se découragent pas et jouent la carte des Festivals pour se faire connaître et percer sur la scène mondiale. Au niveau africain, le Nigeria se distingue par la profusion de sa production cinématographique dans le cadre de *Nollywood*.

A Cannes, c'est une trentaine de jeunes réalisateurs qui sont venus présenter leur production. Des signes de la persévérance d'une profession

en lutte pour sa reconnaissance et de l'intérêt que suscite cette nouvelle génération, il n'en manque pas, depuis la création de l'unique école de cinéma de l'Afrique de l'Est par l'Éthiopien Abraham Hailé Biru, présent à Cannes, jusqu'à l'engagement de producteurs comme Magali Chirouze, de la société Adalios, en faveur d'un jeune cinéaste nigérian, en passant par les invitations lancées par les responsables de Festivals sous l'impulsion d'organismes comme *Cultures-france*, sans oublier le Fespaco au Burkina Faso. A signaler tout particulièrement le programme de l'association Ardèche Images, Africadoc, pour le développement du documentaire africain, et sa collection de films *Lumière d'Afrique*, active aussi bien pour former des cinéastes que pour faciliter l'accès de leurs oeuvres à des Festivals.

A l'heure où la production littéraire d'origine africaine, désormais en honneur sous nos latitudes, cherche à gagner en audience en Afrique, il est remarquable de constater l'intérêt que lui porte le monde africain du cinéma. Le producteur congolais Djo Tunda Wa Munga ne veut-il pas adapter à l'écran six oeuvres de littérature contemporaine africaine. Dans cette conjonction de la création littéraire et de la création cinématographique, n'y a-t-il pas une nouvelle chance de faire voir et entendre plus largement l'originalité et l'universalité de la culture africaine? ■

La Cade

## Cycle II : « La libération de la capacité d'entreprendre en Afrique »

### 3. « La pérennité des entreprises africaines : nouvelles stratégies et nouveaux outils d'incitation »

Lors des précédentes rencontres-débats de ce cycle, nous avons constaté l'existence d'un nouveau tissu d'entrepreneurs africains soucieux non seulement de la rentabilité économique de leurs activités mais également de leur impact sur le tissu social environnant. La question posée au cours de cette rencontre-débat est de voir comment peut être assurée la pérennité de ces entreprises tant du fait des situations conjoncturelles à gérer que des politiques de promotion du secteur industriel privé et du rôle des acteurs nationaux et internationaux qui soutiennent cette pérennité. Pour répondre, la Cade a fait appel à différents acteurs impliqués soit dans les mécanismes de soutien, soit dans le management de leur entreprise. **Michel Jacquier** est Directeur général

délégué de l'AFD (Agence Française de développement) et Président du FISEA (Fonds d'Investissement et de Soutien aux Entreprises en Afrique). **Jean-Pierre Imélé** est Directeur général de « Biotropical », entreprise agroalimentaire et de produits biologiques. **Jean-Baptiste Bokoto** est Président de « Africa Synergies International », réseau de « Business Angels » pour le développement d'entreprises africaines et de la diaspora, fondateur de « Profit Health », une mutuelle d'assurance médicale. **Roland Portella**, administrateur de la Cade, Directeur de « Central Business Leaders », une plate forme de mutualisation de compétences pour chefs de PME européens, organisateur de ce cycle, a bien voulu animer cette séance.

**Roland Portella** introduit ce sujet difficile mais très important car beaucoup d'entrepreneurs créent mais leur situation devient souvent délicate après quelques années de fonctionnement. Pour quelles raisons ? A travers l'exemple d'un entrepreneur ivoirien qui a



De gauche à droite : J.P. Imélé, R. Portella, Michel Jacquier et J.B. Bokoto © CADE

monté une entreprise de télécommunication qui a bien démarré, il montre comment l'absence de réalisme et de stratégie de groupe du manager a entraîné le déclin progressif de l'entreprise. Il passe ensuite la parole au premier intervenant.

#### Le secteur privé : un axe stratégique pour le développement

**Michel Jacquier** est vice-président de PROPARCO (Promotion et Participation pour la Coopération). Créée il y a 30 ans par la Caisse centrale, c'est une institution financière de développement, conjointement détenue par l'AFD et des actionnaires privés du Nord et du Sud. L'AFD a créé le FISEA, structure spécifique qui soutient les PME en Afrique ; elle a été parmi les premiers bailleurs de fonds à faire du secteur privé un axe stratégique important en mettant l'accent sur son rôle dans le développement. Pour ce faire, le groupe a mis au point un certain nombre d'outils qui permettent d'améliorer l'environnement du secteur privé et son financement mais sans entrer dans son financement direct. Le plus important

est ce que fait le groupe pour consolider les secteurs financiers locaux en mettant en place des outils de garantie qui permettent aux établissements de crédits d'aller davantage vers les PME-PMI, donc vers le financement de l'investissement. Avec un portefeuille de garanties à terme d'environ 750 millions d'Euros en Afrique subsaharienne, on peut avoir un effet systémique.

En plus de cette activité de garantie, l'AFD et Proparco mettent en place des lignes de crédits dans les établissements de crédit pour leur permettre de développer leurs activités, de cibler des populations d'entreprises qui, sinon, seraient moins bien servies par le système bancaire. Cela se fait à

travers l'agence elle-même lorsqu'elle accorde des lignes de crédits concessionnels par exemple pour pousser une banque à développer une clientèle d'entreprises oeuvrant dans le secteur de l'efficacité énergétique. Outre ces outils ciblés, l'agence peut aussi passer par Proparco simplement pour accorder des ressources longues aux banques mais aux conditions du marché. Ce dispositif peut se complexifier comme par exemple des programmes de mise à niveau d'entreprises en Tunisie, au Sénégal, au Mali. Il s'agit alors d'améliorer complètement le fonctionnement de l'entreprise et de lui permettre d'être plus compétitive aussi bien à l'exportation que sur son marché national. A côté de cela, il y a des outils qui s'appli-

quent directement à l'entreprise sous forme de prêts, de fonds propres, de garantie.

### Un fond d'investissement dédié aux entreprises africaines

Tel est le panorama d'ensemble d'un groupe qui a au centre de sa stratégie le secteur privé. Le 28 février 2008, le Président de la République a prononcé un discours au Cap annonçant l'accroissement de la priorité africaine de la France en s'engageant à ce qu'il y ait 10 milliards d'intervention de l'AFD en Afrique subsaharienne dont 2,5 pour le secteur privé. Trois volets sont considérés. Le premier consiste en un accroissement de la capacité d'intervention de Proparco qui bénéficie d'une forte augmentation de ses fonds propres. Cela a été l'occasion de faire entrer au capital de Proparco des acteurs du Sud et c'est la seule institution de financement du Nord en matière d'aide publique au développement qui a dans son capital des partenaires du Sud. Le second volet est l'intensification de l'activité en matière de garanties. 250 millions d'Euros sont affectés à cet effet. Le troisième volet est la création d'un nouveau fond d'investissement pour répondre à une gamme de besoins non couverts par les intervenants classiques. Certains États faibles pouvaient par exemple avoir des projets solides méritant d'être soutenus ; des secteurs plus difficiles, innovants, aux rendements plus serrés comme la santé ou l'éducation, où le secteur privé a son rôle à jouer, n'étaient pas attractifs pour les fonds d'investissement classiques.

Comment positionner ces activités pour qu'elles soient rentables à un niveau compatible avec l'objectif visé et dans le cadre d'un développement durable, en évitant le saupoudrage de financements sans lendemain ? Elles



Michel Jacquier © CADE

investissement d'une part, et d'une activité nouvelle relevant du FISEA d'autre part. Est prévu un fond de 5 millions d'Euros dédié à l'accompagnement des entreprises chez lesquelles FISEA interviendrait. Cette intervention peut prendre la forme d'une aide en matière de management, ou de fonds d'investissement dans lesquels FISEA va investir pour les aider à émerger ou à se développer. On est face à des fonds d'investissement nouveaux avec des équipes nouvelles qui ont besoin dans beaucoup de cas d'être appuyées, en particulier lorsque ces fonds souhaitent eux-mêmes se doter d'une capacité d'accompagnement pour ceux chez lesquels il veulent investir en final. Il faut être capable, au-delà du financement, d'apporter de l'accompagnement. L'intuition qui a été à l'origine du montage de FISEA en 2009 semble avoir été bonne car l'objectif qui était d'avoir un niveau d'engagements de 50 millions par an, devrait atteindre, en juin 2010, entre 90 et 100 millions, soit un rythme d'engagements beaucoup plus rapide que ce qui avait été anticipé, ce qui révèle l'existence d'un véritable besoin.

R. Portella note qu'une des difficultés des entrepreneurs est le dialogue avec les institutions. On a vu émerger en Afrique de l'Ouest un regroupement des États sur de nouvelles politiques

sont confiées à Proparco qui les gère de manière complètement indépendante, ce qui permet de bien articuler ce qui relève d'une logique classique de fonds d'in-

industrielles. Ces dernières sont-elles favorables à la pérennité des entreprises ?

M. Jacquier indique que l'Agence dialogue avec les États sur ce sujet. Les partenaires sont de plus en plus demandeurs d'une participation avec eux à la construction de stratégies de développement, qui comprennent le développement de branches. On voit bien qu'il y a une prise de conscience de l'importance de développer le secteur privé chez l'ensemble des pouvoirs publics. On ressent aussi des évolutions au sein des systèmes bancaires locaux qui sont beaucoup plus ouverts au financement des investissements.

R. Portella souligne la frilosité des banques pour financer les entreprises et qu'il n'y a pas assez de fonds d'investissement. C'est là une question économique. Des institutions de développement comme l'AFD incitent à investir dans les entreprises. Il se demande s'il y a croisement entre le financier et les acteurs du développement.

M. Jacquier apporte d'abord à cette question une réponse factuelle. L'AFD fait un certain nombre d'interventions directes en faveur des entreprises. Mais elles sont nécessairement limitées car ce n'est pas une banque de détail. Ce qui est le plus important d'un point de vue systémique, c'est ce que l'agence fait pour renforcer les autres acteurs en s'appuyant sur sa conviction que le développement, ce sont les entreprises qui sont à 90 % des PME. Le rôle du bailleur de fonds est un rôle de catalyse. Ce sont les institutions financières africaines elles-mêmes qui doivent financer le développement de l'Afrique et de son secteur privé. C'est tout le sens de l'initiative du Cap. On espère mobiliser 9 milliards supplémentaires à partir du secteur privé du Nord et du Sud. ▣

R. Portella introduit Jean-Pierre Imélé et lui demande s'il y a une évolution en matière d'organisation structurelle, de management, de gouvernance de l'entreprise, compte tenu d'un certain manque de transparence et de rigueur perçu par les bailleurs.

**Jean-Pierre Imélé** est agriculteur biologique au Cameroun. Pour lui le management est universel ; la gouvernance est spécifique. Le management a ses exigences mais le travail des managers est souvent compliqué par un environnement difficile parce que peu structuré et réglementé. Ceux d'entre nous, dit-il, qui avons connu d'autres systèmes de gouvernance, voient bien les limites du système qui prévaut en Afrique. Il pense cependant que compte tenu des potentialités dont regorge l'Afrique, cette absence de gouvernance ponctuelle ne devrait pas être un frein à l'émergence d'entreprises pérennes « car la raison finit toujours par gagner ».



En haut : ananeraie.

En bas : mangues ©Biotropical

## L'expérience de « Biotropical »

J.-P. Imélé dirige *Biotropical* depuis 20 ans. Cette entreprise est engagée dans l'agriculture biologique et le commerce équitable. Employant 200 personnes, elle produit, transforme et exporte en Europe des fruits tropicaux bio. Le capital de la société est de 110.000 € et son chiffre d'affaire de 650.000 € que la crise mondiale a sensiblement impacté. Elle produit sur 160 ha de terres dont la majorité lui appartient. Les fruits sont conditionnés en frais, en sec, en pulpe surgelée pour le marché international, les transformations permettant de mieux valoriser les produits et de limiter les pertes. Les produits africains ont longtemps bénéficié de l'appui de l'Union Européenne à travers les accords de Cotonou et la convention de Lomé qui permettaient à ces produits d'entrer en Europe sans payer de taxes douanières et d'être compétitifs.

La société a choisi d'avoir une démarche de production intégrée et compte utiliser les sous-produits de ses usines en produits valorisables. Elle dispose d'une large gamme de productions (ananas, papaye, tomate, mangue, banane) et fait beaucoup de culture mixte pour limiter les adventices qui augmentent les coûts de production. Elle conduit également une politique de production d'espèces africaines forestières non ligneuses pour l'alimentation, la cosmétologie et l'industrie pharmaceutique. J.P. Imélé a choisi de procéder par étapes, de l'artisanat à l'industrie, afin d'avoir une bonne adéquation entre la mise en production et l'équipement industriel. Il a participé à la

promotion des vergers villageois au niveau national. De nombreux emplois, non liés au centre de ses activités, sont externalisés.

Du point de vue de l'environnement des affaires, le Cameroun a mis en place une politique d'incitation à l'investissement par des dégrèvements fiscaux, en particulier sur le matériel importé. Ces mesures dont la société bénéficie depuis 2006, ont un impact sur la croissance industrielle du pays. Si la pression fiscale est modérée, l'inertie de quelques fonctionnaires qui considèrent la fonction publique comme une rente privée, entraîne un surcroît de travail pour les entrepreneurs et entache leur compétitivité. Depuis 2010, cependant, le contexte mondial et le système de notation obligent l'administration à plus de retenue. C'est une tendance positive.

La société cherche à faire évoluer son outil de production en faisant appel à des sources d'énergie alternatives pour ne plus être soumise aux coupures d'électricité. Elle a construit un four à biomasse qui lui permet de sécher les fruits à partir d'une énergie peu coûteuse et a en projet de produire du bio méthane. Elle envisage également d'augmenter les surfaces de production chez les producteurs indépendants et supplée au déficit de l'Etat en leur distribuant des plants de manguiers en échange d'un engagement des producteurs à ravitailler l'usine.

J.-P. Imélé développe les échanges avec la recherche et le commerce équitable au niveau international. Il



J.-P. Imélé © CADE

renforce la formation de ses collaborateurs sur des métiers précis en agriculture et mécanique agricole, l'Afrique ayant un gros déficit de compétences dans ces domaines. Il est relayé au niveau international par des réseaux, comme la Fédération mondiale d'agrobiologie, le Comité de liaison Europe-Afrique-Asie-

Pacifique ou le Groupement des entreprises en zones franches industrielles dont il est un des conseillers techniques au Cameroun. Il appartient à un groupement d'intérêt économique qui permet de négocier de manière collective avec les transporteurs et de réduire les coûts, ce qui est un facteur de développement durable de l'entreprise.

R. Portella interroge J.P. Imélé pour savoir comment il obtient des renseignements sur les marchés porteurs. L'Etat fait-il de la prospective ou doit-il investir lui-même dans l'intelligence économique ? Il l'interroge également sur le nomadisme entrepreneurial.

J.-P. Imélé répond que, concernant l'intelligence économique, des efforts sont faits dans certains Etats. Il s'est mis très tôt à l'agriculture biologique car il a identifié une demande des consommateurs. Sur le nomadisme industriel, c'est un phénomène qui n'est pas propre à l'Afrique. Il est plus important dans certains Etats que dans d'autres ce qui montre l'importance de l'environnement sur la gouvernance. Pour faire quelque chose de durable, mieux vaut se dispenser de cette pratique. ■

## Un réseau dédié aux entreprises

**Jean-Baptiste Bokoto** se présente comme un homme de réseau. Il a compris très vite qu'il est difficile de faire les choses seul. Il a été d'abord un entrepreneur dans le domaine des premières assurances maladies en Afrique. *Africa Synergies* est une structure de prestations de services. Elle a mis en place des capacités d'expertise dans différents domaines,

R. Portella qui trouve que les entrepreneurs ont du mal avec les réseaux, demande à Jean-Baptiste Bokoto comment les chefs d'entreprise s'entourent et quelle est la particularité des *Business Angels*, réseau d'*Africa Synergies International*, qu'il préside ?

organisé des consultations pour public professionnel et non professionnel, apporté des informations stratégiques aux entreprises qui veulent exporter. « *Business Angels* » est venu après. C'est le seul réseau dédié aux entreprises africaines qui ont du mal à réunir des capitaux, des compétences techniques et des gens porteurs d'un carnet d'adresses. Ce ré-

seau comprend aujourd'hui 120 membres dont 40 membres actifs qui participent à des tours de table et qui sont en capacité d'apporter des capitaux. Beaucoup sont des cadres en activité, mais il y a également des proches, des membres de la famille qui peuvent aider au financement des entreprises. Contrairement à une idée reçue, les *Business Angels* n'investis-

sent pas que dans les nouvelles technologies mais couvrent tous les secteurs porteurs qui garantissent un retour sur investissement. Les motivations sont mercantiles ; les investisseurs ne sont pas des philanthropes. Ils sont cependant



J.-B. Bokoto © CADE

également motivés par le développement local et le soutien d'une activité. Une autre idée reçue que dénonce J.-B. Bokoto est que le concept de *Business Angels* est incompatible avec le marché africain. Le fait que cela fonctionne depuis 5 ans prouve

le contraire. Ce concept est structuré avec un bureau au Sénégal pour l'Afrique de l'Ouest, un bureau au Cameroun pour l'Afrique centrale et un troisième ouvert au Congo. Ces trois bureaux drainent une dizaine de pays africains et le concept est en développement.

En ce qui concerne, les secteurs d'investissement, les *Business Angels* sont généralistes : informatique, Internet, services, agro-alimentaire, mode. Depuis sa création, 12 « deals » ont permis de lever 650.000 €, le ticket d'entrée étant de 5.000 à 50.000 €. Ce réseau permet d'amorcer le financement de projets. J.-B. Bokoto cite parmi les bénéficiaires une entreprise

de produits capillaires pour civilisations noires qui possède une boutique au Sénégal et une autre à Paris, et qui existe depuis quatre ans. Une autre entreprise de bijouterie et de mode a pu être également créée par une Zambienne qui vit à Anvers. Autre exemple cité : une entreprise qui fabrique de la bière à partir du sorgho. Le réseau l'a aidée à mettre en place un business plan et a trouvé un financement de 40.000 € à la suite d'un tour de table. La constante de ce dispositif est que, souvent, les porteurs de projets sont des gens qui vivent hors d'Afrique qui sont aidés pour la mise en place d'une gestion qui réponde aux standards, et qui diffusent en Afrique avec les mêmes pratiques de gestion. ■

## LE DEBAT

Un premier train de questions s'adresse à Jean-Pierre Imélé. *Est-il vrai que les pays importateurs d'Europe refusent que les produits soient transformés en Afrique. Vos partenaires ne sont-ils que des Camerounais ? Distribuez-vous des dividendes et quel est le salaire moyen de vos employés permanents ?*

*Vous êtes-vous adressé à Proparco ? Quelles sont vos relations avec les grands groupes comme la Compagnie fruitière au Cameroun ? Et si demain vous voulez faire de la banane, cela poserait-il problème ?*

J.-P. Imélé répond d'abord sur les salaires. Compte tenu de son statut, son entreprise n'est pas tenue de respecter les conventions collectives locales en la matière. Mais étant une entreprise du secteur de l'agriculture biologique et du commerce équitable, et étant certifiée par Ecocert, elle est tenue de verser des salaires supérieurs à la moyenne. Un employé d'exploitation agricole touche de 40 à 55.000 FCFA plus des primes. L'entreprise dispose d'une cantine qui permet aux employés d'avoir un repas décent par jour.

Concernant l'actionnariat, il est étranger et camerounais. 40 % des actions sont détenues par des sociétés françaises qui assurent des transferts de technologie sur place. Un pays européen ne peut pas refu-

ser la transformation sur place des produits africains. Les citoyens européens, qu'ils en soient conscients ou non, participent au renforcement des capacités des entreprises des pays du Sud en matière de qualité. Il y a des structures qui bénéficient de fonds européens de développement en faveur des entreprises. Le Coleacp (association interprofessionnelle pour la promotion des échanges ACP-UE de fruits, légumes, fleurs, plantes) a des bureaux à Rungis et à Bruxelles. Il travaille sur des problématiques phytosanitaires. Le CDE (Centre de Développement des Entreprises) aide les entreprises du Sud à acquérir des standards pour prétendre vendre sur le marché européen. Il peut y avoir des groupes de supermarchés européens qui décident de promouvoir un label qui a pour objectif de trier ce qu'ils vont importer, ce qui donne une chance aux entreprises africaines qui bénéficient de ce label. De plus, l'OMC peut sanctionner des refus d'importer.

Sur les dividendes, la société a été rejointe depuis 1986 par des actionnaires étrangers. J.-P. Imélé est lui-même actionnaire et dispose de 40 % des actions. Bien que ce soit sa préoccupation, la société est trop jeune pour distribuer des dividendes.

J.-P. Imélé ne s'est pas rapproché initialement de Proparco car il n'avait pas encore un niveau d'organisation suffisant et n'avait donc pas les critères d'éligibilité minimum. Il

fallait d'abord renforcer la société, avec beaucoup d'appui au management, au recrutement et à la mise aux normes.

Les relations avec les grands groupes sont bonnes, en particulier avec la Société bananière. A la suite des émeutes de 2008, des échanges ont été institués avec cette société pour prendre des initiatives favorables à l'intégration du personnel. La Compagnie fruitière s'est récemment impliquée dans un projet d'ONG pour la professionnalisation du personnel (le Cimar) situé à proximité de la plantation de bananes.

Une question s'adresse à Michel Jacquier : *que veulent dire les mesures d'accompagnement, concrètement ?*

M. Jacquier trouve intéressant qu'au capital de Biotropical, il y ait IPE qui lui-même est financé par Proparco. En réponse à la question posée, il précise qu'il essaie, à travers les outils dont il dispose, de financer des relais. Une grande partie de l'enjeu de la mise à niveau des entreprises, c'est de permettre à celles-ci de respecter les normes strictes qui leur permettent d'entrer sur le marché européen. L'assistance du FISEA, c'est du financement de conseil à des entreprises ou à des fonds d'investissement.

S'adressant à M. Jacquier, la Présidente du Club des Africaines entre-

preneurs d'Europe demande : *qu'avez-vous mis en place concernant l'entrepreneuriat féminin ? Beaucoup d'échecs concernent les femmes migrantes. Elle regrette qu'à l'occasion d'une conférence-débat organisée sur le co-développement au regard de la femme africaine, l'AFD n'ait pas répondu à son invitation.*

M. Jacquier répond qu'il est attentif à ces questions de genre mais qu'il n'a pas de stratégie globale. Le gouvernement demande à l'AFD d'y travailler. J.-B. Bokoto a sur cette question une expérience personnelle. *Africa Synergies* a au moins 60 % de projets qui résistent jusqu'à ce jour et qui sont portés par des femmes. Au niveau des *Business Angels*, les réseaux les plus actifs sont des réseaux de femmes. Il précise par ailleurs qu'en Afrique, la plupart des entreprises sont d'abord des réseaux sociaux informels avant de se structurer.

J.-P. Imélé est de nouveau interrogé : *privilégie-t-il la production de mangues indépendamment d'autres produits. Et pourquoi ne s'attaque-t-il pas au marché africain ?*

*Un intervenant indique qu'il connaît peu d'entreprises qui travaillent sur des produits agricoles d'origine africaine. C'est très positif. Il se demande s'il est possible d'acclimater en Afrique des espèces qui vivent sous des climats semblables en Asie ? Est-ce que la puissance des tontines, qui ont un niveau de financement important en pays bamiléké, joue un rôle dans ses capacités d'investissement ?*

J.-P. Imélé répond que la mangue a été introduite au XVIII<sup>e</sup> siècle au Cameroun par des voyageurs hollandais. Elle est sans fibres et possède de très bonnes qualités gustatives. La façade atlantique favorise des récoltes sur de longues périodes ce qui permet d'alimenter régulièrement l'industrie. Le programme d'amélioration de la compétitivité agricole du Cameroun n'a pourtant pas intégré la mangue comme une production stratégique. Elle a été délaissée jusqu'à ce que J.-P. Imélé s'en occupe en créant un verger à partir de graines provenant de Bornéo et de Sumatra. Il a démontré que ce fruit pouvait créer beaucoup d'emplois en milieu rural.

Il a fait des tentatives pour commercialiser les produits transformés sur le marché africain. C'est impossible avec des produits frais du fait des mauvaises liaisons entre pays. Il faut tenir compte des barrières techniques, douanières et liées à la corruption qui freinent le commerce régional qui serait pourtant un facteur de réduction des tensions entre pays.

Il n'a pas fait appel aux tontines car, dit-il, « ce n'était pas ma culture à l'époque » ; mais il juge cet outil, basé sur la confiance, très intéressant parce qu'il permet de résoudre rapidement des problèmes de financement.

*Le système intégré présenté par J.-P. Imélé implique de petits producteurs. A-t-il pensé à les faire entrer dans l'actionnariat ?*

*L'Union Européenne veut accorder des préférences tarifaires aux pays africains ; quelles en sont les conséquences pour les producteurs ?*

*S'adressant à J.-B. Bokoto, un intervenant demande quels sont les principaux écueils pour créer une population d'entrepreneurs en Afrique francophone, comme cela se produit au Nigeria ou en Afrique du Sud ?*

*Quels sont les critères d'éligibilité au FISEA pour les entreprises ? est-il demandé à M. Jacquier.*

Pour J.-P. Imélé, les petits producteurs ne peuvent pas être impliqués dans l'actionnariat de *Biotropical*. Mais le fait de les inciter à produire des mangues chez eux leur permet d'avoir des revenus supplémentaires. Le débouché est sûr car il y a une forte demande qu'on a du mal à satisfaire.

Concernant les questions tarifaires des pays ACP découlant des Nouveaux Partenariats Economiques, la clé réside dans l'amélioration de la compétitivité des entreprises faute de quoi les pays ACP ne pourront faire face aux pays mieux organisés. Les efforts faits seront-ils porteurs ? *Biotropical* bénéficie d'un avantage comparatif sur la mangue dont la qualité n'existe qu'au Cameroun.

J.-B. Bokoto indique que le concept de *Business Angels* est récent ; mais il faudrait faire un effort de vulgarisation pour sensibiliser les Africains

francophones à son potentiel dans le processus de financement endogène.

M. Jacquier constate que les entreprises sont souvent amenées à prendre en charge des tâches d'intérêt général qui sont du ressort des Etats. Ce sont ces derniers qui devraient développer l'activité des petits producteurs. Dans certains cas, l'entreprise va faire de la formation professionnelle au-delà de ses propres besoins. C'est un rôle important joué par le secteur privé. Il signale au passage que son groupe soutient éventuellement cette initiative en consentant aux entreprises qui prennent en charge un objet d'intérêt général, des concours concessionnels. C'est un aspect important du partenariat public-privé.

*On a beaucoup parlé de l'investissement ; mais comment préparer les compétences, le futur. Avez-vous pensé à des réseaux de compétences et pas seulement à des réseaux économiques ?*

J.-P. Imélé répond qu'à *Biotropical*, on n'a pas développé de réseaux de compétences, même si son appartenance à divers cercles professionnels lui permet d'accéder à de multiples réseaux de compétences et à des disciplines non disponibles en interne. En interne, on a l'obligation de former le personnel de l'entreprise et les producteurs indépendants pour respecter le cahier des charges de la production. J.-B. Bokoto a compris l'importance de la formation. Il a organisé en interne un réseau de compétences qui permet aux acteurs de se rencontrer, d'échanger des informations. De temps en temps, il est fait appel à des spécialistes pour aider les entrepreneurs potentiels.

Les témoignages entendus au cours de cette rencontre-débat montrent qu'une nouvelle population d'entrepreneurs africains a su prendre à son compte des méthodes rigoureuses de management en même temps qu'une prise de conscience de l'importance du secteur privé dans le développement crée un environnement plus favorable. Ce contexte, complété par des appuis en matière d'investissements, entraîne des conditions favorables à la pérennisation des entreprises qui savent défendre leur compétitivité. ■

**Philippe Mathieu**

## La sécurité alimentaire, une grande préoccupation

**L**a « sécurité » ou « souveraineté » alimentaire a été au cœur de plusieurs manifestations et déclarations en Afrique de l'Ouest, durant le mois de mai. A la suite des désordres de 2008, provoqués par l'enchérissement des aliments importés, la perspective de prix mondiaux relativement élevés laisse à l'agriculture africaine la possibilité d'être compétitive.

### Le ROPPA change de président

« Comment assurer la souveraineté alimentaire dans un contexte de pression croissante sur les ressources naturelles » était à l'ordre du jour de la cinquième convention du « Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest » (ROPPA) qui s'est tenue à Grand-Bassam en Côte d'Ivoire, du 5 au 7 mai. Elle a rassemblé les représentants des organisations membres du Roppa, des bailleurs de fonds, des ONG, des consultants : soit cent-vingt personnes. Ce fut la première depuis quatre ans. Cette véritable institution professionnelle, qui a déjà 10 ans, était pratiquement entre les mains du Sénégal, parce que l'un de ses créateurs et son président d'honneur, était le Sénégalais Mamadou Cissokho<sup>1</sup>. La gestion de l'équipe en place a été très critiquée, notamment par le Niger. Il fallait rénover son fonctionnement. Un Nigérien a été élu à la présidence. Or la Côte d'Ivoire y comptait bien et elle a considéré cet échec comme un affront. Il y a désormais cinq vice-présidents : Côte d'Ivoire, Mali, Sierra Leone, Sénégal et Guinée (une femme). A l'occasion de cette convention, on a rappelé aux gouvernements des 13 pays (avec le Liberia nouvellement admis) auxquels appartiennent les membres du Roppa, qu'ils s'étaient engagés, il y a 10 ans, à Maputo, dans le cadre de l'Union Africaine, à consacrer 10 % de leur budget à l'agriculture. Or rien n'est venu.

Outre des risques de tension interne avec la Côte d'Ivoire, ce désaccord du ROPPA avec les Etats, se double au Sénégal du refus du « Conseil de concertation et de coopération des ruraux » (CNCR), créé aussi par M. Cissokho, de se fondre dans le « Syndicat national des agriculteurs, éleveurs et pêcheurs » (Synaep, baptisé « japando », soit « solidarité » en wolof), créé par le gouvernement comme interlocuteur unique des pouvoirs publics. D'ores et déjà le Synaep devrait être impliqué dans la distribution des intrants et du matériel agricole pour la prochaine campagne, ce qui va le rendre incontournable. Lors de l'ouverture du siège du Syndicat, son président a lié la promotion de la profession de paysan à l'acceptation de consommer les produits du terroir, attitude nécessaire pour lutter contre les importations.

### Les Etats et le NEPAD

La sécurité alimentaire a été également à l'ordre du jour de la rencontre des ministres de l'agriculture de la CE-DEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest - 15 Etats), qui ont examiné les modalités de mise en place des « Programmes nationaux d'investissement agricole », destinés à augmenter les productions locales pour l'alimentation humaine.

Par ailleurs, alors que la sécheresse suscite des inquiétudes dans l'Est de la région (Niger, Burkina-Faso, Tchad) et qu'elle a déjà fait des dégâts en Inde, le secrétaire exécutif du « Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel » (CILSS) rassure sur la capacité du Sahel à nourrir sa population.

Mais il faut mettre en place un réseau de gestion des stocks nationaux pour aboutir à un stock régional, ce qui suppose une vraie solidarité pour soutenir les populations des zones de sécheresse, notamment les pasteurs. De même au Burkina-Faso, des organisations de la société civile réunies dans une « Coalition », réfléchissent à la mise sur pied d'une plate-forme sur la souveraineté alimentaire pour aider les petits producteurs à faire face à l'insécurité alimentaire.

Enfin en avril à Ouagadougou, le Secrétariat du NEPAD, devenu l'« Agence de planification et de coordination du NEPAD » (APCN) a lancé officiellement le « Réseau africain d'expertise en biosécurité » en présence d'une centaine de personnalités scientifiques et politiques de 17 pays du monde. Sous cette nouvelle appellation d'« Agence » au lieu de « Secrétariat », le NEPAD devrait devenir plus opérationnel, car il est désormais le bras technique de l'Union africaine. La sécurisation des biotechnologies doit en assurer une « utilisation intelligente », face à la pression démographique et aux changements climatiques.

La diversité des lieux et organismes où la sécurité alimentaire a été évoquée traduit une préoccupation généralisée. Il semble que Etats, professionnels de l'agriculture africaine ou non, bailleurs de fonds, société civile cherchent à améliorer les systèmes actuels et à inventer de nouvelles voies techniques et administratives, pour profiter d'un contexte mondial favorable. ■

**Robert Ginésy**

<sup>1</sup>« La Lettre de la CADE » n°124. p. 8 « Dieu n'est pas un paysan »

### Alimentaire, médical, cosmétique : quel rôle pour les espèces végétales dans la zone sahélienne ?

L'automne prochain, les 20, 21 et 22 octobre, le Sénégal accueillera à Dakar le 1<sup>er</sup> Colloque International et interdisciplinaire sur les plantes alimentaires, médicinales et cosmétiques en zone sahélienne. Placé sous le haut patronage du Président de la République du Sénégal, Abdoulaye Wade, par ailleurs coordonnateur du volet « Environnement » du NEPAD<sup>1</sup>, cet événement est organisé par l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD), le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), l'Unité Mixte Internationale « Santé, Société, Environnement » (UMI-ESS)<sup>2</sup> et l'Observatoire Hommes-Milieus « Tessékéré ». Objectif de ce colloque : réunir des chercheurs et des décideurs du monde entier, mais aussi des tradi-praticiens africains, afin de contribuer à la connaissance et à la valorisation des espèces végétales dans la zone sahélienne. Un rendez-vous d'autant plus important qu'il s'inscrit pleinement dans cet enthousiasmant projet transcontinental que représente la « Grande Muraille Verte » (GMV).

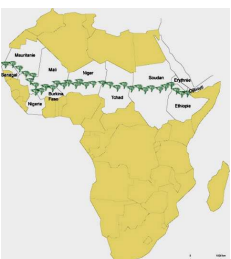


© CNRS Photothèque / OHM / Axel DUCOURNEAU

Reconnaissons que si demain, la Chine décidait d'ériger une grande muraille verte de 15 kilomètres de large, constituée de diverses essences végétales, sur plus de 7.700 kilomètres, afin d'arrêter l'avancée de l'un des grands déserts qu'abrite son territoire, des milliers d'articles feraient aussitôt la « Une » des journaux et des magazines du monde entier. Quant aux chaînes de télévision, elles multiplieraient reportages et documentaires traitant du sujet. Nous serions tous « fascinés », quasiment sans voix, face à cette capacité de l'Empire du milieu à toujours nous étonner, presque quotidiennement. Oui mais voilà, si ce projet de *Grande Muraille Verte* est bien réel, ce sont des Africains, en l'occurrence 11 pays de la zone sahélienne, qui ont décidé de se lancer dans ce très grand projet de portée planétaire. Et là, curieusement, les médias en parlent beaucoup moins, pour ne pas dire quasiment pas ! A croire que ce continent ne fait recette que dans les guerres, les famines, les maladies ... Et pourtant, la GMV représente la plus importante réponse africaine aux multiples défis environnementaux que ce continent et plus généralement la planète vont devoir relever tôt ou tard.

#### Un projet majeur aux multiples facettes

L'important déficit pluviométrique, observé depuis plusieurs décennies, combiné à la pression anthropique qui n'a cessé de s'accroître, perturbe évidemment les grands équilibres écologiques des pays de la zone sahélienne et conduit à l'installation durable d'un processus de désertification. La dégradation des



Muraille verte, 7.700 Km. à travers 11 pays du Sahel © CNRS Photothèque / OHM / Axel DUCOURNEAU

ressources naturelles et la baisse des productions agricoles qui résultent de ce processus sont à l'origine d'une insécurité croissante, tant alimentaire qu'énergétique. Les inévitables migrations humaines vers des zones urbaines qui s'en suivent entraînent ainsi l'émergence de pôles de concentration humaine qui, à leur tour, induisent des problèmes environnementaux et sociaux. Dans ce contexte, le projet de *Grande Muraille Verte* prend toute sa signification. Cette véritable « ceinture végétale » vise en effet à

arrêter, mais plus encore à faire reculer le désert et à enrayer la déforestation et la dégradation des milieux naturels.

C'est en 2004 que les présidents des onze pays<sup>3</sup> de la zone sahélienne ont décidé d'un commun accord de lancer ce projet consistant à édifier une bande forestière longue de 7.700 kilomètres, entre Dakar et Djibouti, et large d'une quinzaine de kilomètres. Initié par le CEN-SAD<sup>4</sup>, ce projet transcontinental est rapidement endossé par l'Union Africaine. Pour l'anthropologue Gilles Boetsch, directeur de recherche au CNRS qui dirige en particulier l'UMI-ESS à Dakar, « c'est un projet à la fois humain, scientifique, anthropique, qui intègre des chercheurs du Nord et du Sud dans une démarche commune et va permettre la formation d'étudiants aux problèmes environnementaux et sociétaux ». Humain du fait qu'il va nécessairement conduire à des rapprochements de communautés, en particulier parmi les chercheurs. Scientifique dans la mesure où vouloir mesurer les impacts que l'homme a sur l'environnement en termes de feedback reste aujourd'hui toujours difficile. Anthropique enfin parce que c'est l'homme qui décide d'influencer le milieu en le transformant, mais dans une perspective positive puisqu'il s'agit d'essayer de bloquer la désertification, voire de la faire régresser.

Depuis 2008, quelques îlots de végétation sont apparus, en particulier au Sénégal qui joue un rôle moteur dans ce projet colossal. 5.000 plants en 2008, le double l'été dernier, les premiers « balbutiements » de cette *Grande Muraille Verte* sont encourageants, d'autant plus que 70 % des plants ont survécu à dix mois de sécheresse, ces zones arides recevant moins de 400 mm d'eau par an. « Les jeunes pousses d'espèces spécifiques, sélectionnées en particulier pour leur capacité à résister au stress hydrique, sont en effet plantées début août, dès les premières pluies, afin qu'elles puissent profiter de l'eau qui tombe durant les deux mois suivants », indique le professeur Aliou Guisse. Chercheur au Laboratoire d'Ecologie et d'Eco-Hydrologie du Département de Biologie Végétale de la Faculté des Sciences et Techniques de l'UCAD, celui-ci précise que ce sont 50.000 plants par an qui vont devoir être plantés au cours des prochaines années. Un travail qui nécessite évi-

demment une main d'œuvre importante. 500 étudiants sénégalais mobilisés par l'UCAD, auxquels plusieurs dizaines d'étudiants américains mais aussi des étudiants français sont venus prêter main-forte, ont participé à l'édification de ces premiers îlots.

### L'OHM-GMV, un laboratoire à ciel ouvert unique

Cette *Grande Muraille Verte* représente évidemment un laboratoire à ciel ouvert unique en son genre. Les chercheurs vont en effet pouvoir observer les changements dus à sa présence et à son développement, tant au niveau de la flore que de la faune ou encore au sein des populations et de leur mode de vie. Par exemple, l'installation de bassins de rétention d'eau devrait encourager les populations locales à pratiquer le maraîchage. « On pourrait alors assister à l'émergence de zones maraîchères où, jusqu'à présent, la production de légumes était extrêmement faible », souligne Aliou Guisse. D'où des changements tant au niveau des régimes et des habitudes alimentaires que des relations commerciales. Autres changements envisagés : une plus grande sédentarisation des éleveurs de bétail. Aujourd'hui, les troupeaux marchent toute l'année à la recherche de l'eau et du fourrage nécessaires à leur survie. Or cette énorme dépense d'énergie empêche les animaux d'engraisser. Autant de changements qu'il faut observer et qu'il va falloir suivre tout au long des prochaines années pour comprendre quel est l'impact réel de la GMV sur l'environnement de la zone sahélienne.

Créé à l'initiative de l'Institut Ecologie et Environnement (INEE) du CNRS, à environ 400 kilomètres au nord-est de Dakar, dans la région du Ferlo, l'Observatoire Homme/Milieux « *Grande Muraille Verte* » (OHM-GMV) de Tessékéré, dirigé par Gilles Boetsch, assure le suivi écologique et environnemental de l'activité humaine autour de la GMV, une tâche menée en collaboration avec les laboratoires de l'UCAD et le CNRS. Gilles Boetsch explique que cet OHM-GMV va travailler à la fois « sur le biotope, la biocénose et la dynamique évolutive, mais aussi sur l'homme et son environnement ». Anthropologues, sociologues, médecins, botanistes, écologues, biologistes, des spécialistes de nombreuses disciplines vont converger vers cet observatoire afin d'étudier le devenir de cette zone nouvelle que constitue la *Grande Muraille Verte*. « Progressivement nous allons développer une base de données scientifiques qui servira non seulement aux chercheurs de l'UCAD et du CNRS mais aussi, du moins l'espérons-nous, aux chercheurs du monde entier », s'enthousiasme-t-il.

### Capitaliser tous les savoirs ancestraux et actuels autour des plantes

Le Colloque International et interdisciplinaire sur les plantes alimentaires, médicinales et cosmétiques en zone sahélienne qui se tiendra à Dakar en octobre prochain s'inscrit pleinement dans les activités de cet observatoire de la *Grande Muraille Verte*. « Cet événement va être l'occasion

notamment de réfléchir sur l'intérêt et le rôle des espèces végétales à valeur ajoutée, adaptées à la sécheresse le long de la *Grande Muraille Verte* et dans toute la zone sahélienne, en insistant spécifiquement sur trois pôles essentiels : l'alimentaire, le médicinal et le cosmétique », indique Aliou Guisse, également impliqué dans l'OHM-GMV dont il est le directeur adjoint. Certes, les espèces utilisées pour l'édification de la GMV ont été choisies pour leur adaptabilité aux conditions difficiles de la zone sahélienne. Mais les chercheurs souhaitent également s'intéresser aux plantes, déjà présentes de manière endémique dans ces régions, et que les populations utilisent depuis toujours dans leur alimentation, pour se soigner mais aussi dans la fabrication de leurs produits cosmétiques.



Campagne d'installation des plants. © CNRS Images, Nicolas TEMPLE

Ce colloque sera donc l'occasion de réfléchir à l'utilisation de ces plantes, non seulement en compagnie de chercheurs de différentes disciplines scientifiques (chimie, pharmacie, biologie, médecine...), mais aussi de représentants des sciences sociales, qui présenteront des communications. Plusieurs tradi-praticiens y participeront également afin de parler de leurs connaissances ancestrales des plantes. « La *Grande Muraille Verte* traversant 11 pays africains, c'est l'occasion unique pour impliquer chacun d'eux et essayer de capitaliser tous les savoirs, ancestraux et actuels, autour des plantes », précise le directeur adjoint de l'OHM-GMV. Il s'agit, ni plus ni moins, pour ces 11 pays de prendre en main ce patrimoine végétal inestimable, trop longtemps pillé par des entreprises étrangères. Ainsi certaines plantes localisées dans les zones les plus inaccessibles ont été massivement dérobées, coupées de façon désordonnée par des gens non formés à cette tâche, d'où des préjudices, parfois très graves, pour les écosystèmes et la multiplication des campagnes de déboisement. Il est donc temps pour tous ces pays, et plus globalement pour l'Afrique, de gérer l'ensemble de ses richesses parmi lesquelles son patrimoine végétal occupe une place importante. ■

**Jean-François Desessard**  
Journaliste scientifique

- (1) NEPAD : New Partnership for Africa's Development
- (2) UMI ESS : Unité Mixte Internationale « Environnement, Santé, Sociétés », associant le CNRS, le CNRST de Ouagadougou, (Burkina Faso), l'UCAD de Dakar (Sénégal) et l'université de Bamako (Mali).
- (3) Sénégal, Mauritanie, Mali, Burkina-Faso, Niger, Nigeria, Tchad, Soudan, Ethiopie, Erythrée, Djibouti
- (4) CEN-SAD : communauté des Etats Sahélo-Sahariens. Organisation internationale regroupant 28 Etats africains.

Contact : Aliou Guisse

Courriel : [alguisse@orange.sn](mailto:alguisse@orange.sn), [aliou.guisse@ucad.edu.sn](mailto:aliou.guisse@ucad.edu.sn)

Vous pouvez revoir le débat à l'occasion de la présentation du DVD du 26 avril 2010 sur : <http://webcast.in2p3.fr/2010/muraille-verte/> ou acquérir le DVD « *La grande muraille verte* », le film de Nicolas Temple produit par CNRS Images (2010, 21 min) sur le Catalogue films CNRS : <http://videotheque.cnrs.fr/>

## Une seconde vie pour l'exposition de la Cité des Sciences et de l'Industrie « Quand l'Afrique s'éveillera ... »

L'exposition de la Cité des Sciences et de l'Industrie (cf. Lettre de la CADE n° 111) à la conception de laquelle le vice-président de la CADE, Georges Courade, a participé comme conseil scientifique, a eu le grand mérite, il y a trois ans, d'éclairer le présent et le futur de l'Afrique d'un regard scientifique. Il



Conférence de la CADE du 15 avril 2010 au lycée Lazare Ponticelli (Paris 13ème). De gauche à droite : Roland Portella, Jean Roch de la CADE, José Viera, professeur d'Histoire-Géographie et les élèves du lycée. © CADE

n'était pas question de présenter le développement de ce continent à la seule lumière des avancées scientifiques mais de montrer ce que les gouvernements et les populations de l'Afrique peuvent tirer des progrès de la science pour améliorer leur sort, dès lors qu'ils s'organisent pour en faire des instruments de progrès.



© D. Jouxte © CADE

Ce parti pris nous a semblé doublement intéressant. Il permet tout d'abord de lutter contre les stéréotypes et idées reçues qui brouillent l'image de l'Afrique : cela rejoint notre engagement de combattre l'afropessimisme. Il autorise l'espoir et crédibilise une perception valorisante de l'Afrique : il est, à cet égard, un outil adapté à notre stratégie de lutte contre les discriminations fondées sur l'image dégradée du continent.

Il était dommage que le matériel original de cette exposition ne connaisse d'autre sort que d'être remisé dans les entrepôts de la Cité des Sciences et de l'Industrie. Si elle a connu, du temps de sa présentation, un certain succès auprès des personnes qui s'intéressent à l'Afrique et étaient prêtes à y consacrer le temps d'une visite, on peut douter par ailleurs qu'elle ait touché un public exposé aux discriminations ou non-initié, peu habitué à cet instrument de connaissance que constitue une exposition.

Fort de ces considérations, la CADE est entrée en contact avec les responsables de l'exposition pour obtenir le droit d'exploitation. Cette démarche a été d'autant mieux venue que les auteurs de l'exposition ressentaient le besoin de la faire connaître d'un public qui ne s'était pas déplacé pour la voir mais qui pouvait trouver de l'intérêt à une présentation lucide du continent africain.

Il s'agissait, en bref, d'aller vers un public et de solliciter son intérêt pour une présentation de l'Afrique qui se voulait dénuée de préjugés et ouverte sur ses données réelles.

Avec le matériel de l'exposition dont la Cité des Sciences et de l'Industrie lui a concédé l'usage, la CADE s'est proposée de poursuivre deux objectifs :

↳ **montrer et commenter l'exposition à des élèves de lycées parisiens très concernés par leur diversité d'origine.**

La CADE a monté un projet qu'elle a soumis à la Délégation de la politique de la ville et de l'intégration de la Mairie de Paris. Ce projet consiste à présenter l'exposition dans les locaux de lycées parisiens fréquentés pas des élèves d'origine diverses et à les faire débattre sur leur perception de

l'Afrique. Plusieurs lycées ont été sollicités : deux d'entre eux ont manifesté leur intérêt (lycées professionnels Lazare Ponticelli, Paris 13<sup>ème</sup> et Marcel Deprez, Paris 11<sup>ème</sup>). Le premier a accueilli l'exposition pendant deux semaines juste avant les vacances de Pâques avec le soutien actif de la Direction et du corps enseignant. Il a donné lieu à une visite guidée et à un débat apprécié des élèves qui y ont été conviés. Le second se tiendra à la prochaine rentrée scolaire pour favoriser l'intégration des élèves issus de la diversité.

↳ **modifier les mentalités et les perceptions de l'Afrique de catégories de la population qui n'ont sur ce continent que des idées vagues et sont vecteurs ou victimes potentiels de discrimination.**

A ce deuxième titre, deux présentations ont été organisées. Une première a eu lieu fin Mars à l'occasion du salon du livre avec la médiathèque de la ville de Vernon (Eure). Présentée pendant la durée de ce Salon consacré aux livres d'aventure, l'exposition a été commentée sur place par Georges Courade. Elle a permis de sensibiliser le public de cette ville aux réalités africaines et de susciter un intérêt durable de la médiathèque pour l'action de la CADE.



Visite de l'exposition « Quand l'Afrique s'éveillera... » à la galerie Echomusée, commentée par Georges Courade de la CADE (à gauche) pour des jeunes collégiens du quartier de la Goutte d'Or accompagnés par un professeur (à droite). Cette visite a été suivie d'un atelier sur le conte africain animé par Malvina Herrera, professeur (à gauche). Paris 18ème, le 11 mai 2010. © CADE

Une seconde s'est tenue pendant un mois dans la galerie Echomusée du quartier de la Goutte d'Or à Paris dans le cadre d'un événement intitulé « Barbès l'Africaine ».

Pour intéresser à l'exposition un public de jeunes, souvent coupés de leurs racines culturelles, des contacts ont été pris avec les Principaux de deux collèges du quartier : des professeurs ont fait visiter l'exposition à leurs élèves et des membres de la CADE étaient là pour satisfaire leur curiosité. A signaler une séance de débats avec les habitants du quartier où les propos échangés témoignent des différences de perception des uns et des autres. ■

Jean-Loïc Baudet



Réalisé sous l'égide de l'AFD, cet ouvrage collectif de démographes semble être un plaidoyer pour la promotion de politiques démographiques plus malthusiennes en Afrique subsaharienne. Si plusieurs contributions « techniques » relèvent du travail classique de recherche, c'est sans doute dans la contribution de J.P. Guenguant, que ce plaidoyer apparaît le plus évident. On le retrouve dans les arguments avancés, la multiplicité des « démonstrations chiffrées », certains oublis significatifs ou la mise en cause d'approches dérangeantes pour la thèse alarmiste défendue ici. Ajoutons aussi que la relation pauvreté/fécondité utilisée par plusieurs auteurs ne tient pas compte, et pour cause, des analyses économétriques les plus actuelles d'Alwyn Young ou d'autres sur le miracle économique africain, ce qui conduit à aggraver la tonalité pessimiste... S'agissait-il de convaincre les décideurs français d'abandonner la ligne qui fut la leur dans le passé ? Sans contrôle efficace des naissances, le continent subsaharien va droit au mur ! En voici les preuves répétées à plusieurs reprises dans ce livre.

La baisse importante de la fécondité attendue en 2050 n'aura lieu que dans seulement la moitié des pays subsahariens (moins de 2 enfants par femme). C'est que le continent a commencé sa récupération démographique en multipliant par 5 sa population entre 1950 et 2010 après avoir subi les effets désastreux de la traite transatlantique et de la colonisation sur lequel l'ouvrage ne s'étend guère. Si les Africains constituaient 17 % des humains en 1500, ils ne retrouveront pourtant leur place relative qu'en 2050 selon les estimations admises. Au vu des 5 défis démographiques majeurs identifiés (reproduction, mortalité infantile, demande scolaire, emplois pour les jeunes et gestion de vieux plus nombreux), J.P. Guenguant dresse un tableau alarmant de la situation, compte tenu de l'état actuel des choses. Si le tableau 2005 n'est pas brillant, pourquoi ne pas évoquer les ajustements structurels qui ont mis à bas les Etats et les services sociaux, paupérisé les habitants et permis la généralisation de la petite corruption et qui sont derrière nous? Faut-il compter enfin sur le *malthusianisme de la pauvreté* (p.341) pour voir s'infléchir la fécondité plutôt que sur un contrôle des naissances par les aisés comme on l'a vu en Afrique anglophone et ailleurs ?

Bien évidemment, la population en Afrique subsaharienne continuera à croître même si la fécondité a diminué en trente ans. Que la population soit plus jeune, qu'elle s'urbanise très vite, est-ce uniquement une contrainte ? Le « *péril subsaharien* » serait à nos portes pourtant puisque quatre subsahariens sur cinq vivraient dans des pays où moins de 20 % des femmes utiliseraient une méthode moderne et efficace de contraception (60 % (?) en Asie et Amérique latine). Vu la faible (?) productivité des systèmes agraires traditionnels dominants et des marchés déficients, J.P. Guenguant nous révèle aussi que le monde rural ne pourra sans doute pas nourrir les villes. L'ajustement se fait et se fera par le biais d'une grande mobilité géographique alors que l'inhospitalité a progressé partout

la rendant difficile. Que va-t-on faire des millions de jeunes arrivant sur le marché de l'emploi ?

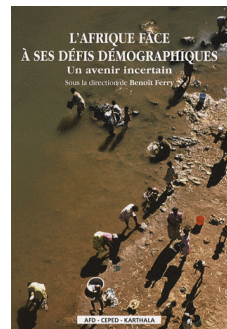
L'avenir de l'Afrique subsaharienne doit-il être jugé à l'aune du passé et de potentialités loin d'être prises en compte et sans sur-ligner l'imprévisibilité des trajectoires ? L'exemple de l'Inde montre fort heureusement que rien n'est joué d'avance. Le VIH-Sida ne sera pas la catastrophe régulatrice d'une croissance démographique « galopante » en dehors de quelques pays d'Afrique australe. Avec une densité de 30 habitants au km<sup>2</sup> vers 2005, le territoire subsaharien est-il déjà surpeuplé comme l'affirme J.P. Guenguant en la recalculant sur les seules terres arables cultivées évaluées par la FAO ? Les géographes savent que les notions de sous et surpeuplement ont un sens très relatif dans la mesure où elles présupposent une absence totale d'innovations technologiques et des potentialités limitées une fois pour toutes, ce qui est très loin d'être le cas.

Les chiffres généraux avancés ici sont évidemment si fragiles qu'ils peuvent être utilisés à l'appui de bien des thèses. Qui peut estimer la population du Nigeria et de ses grandes villes, vu l'état des statistiques et recensements nationaux ? Quelle valeur accorder aux estimations de la production vivrière de la FAO et des pertes après récolte et à leur évolution quand on sait comment elles sont établies ? Est-on fondé à avancer que « *les rendements et les productions vivrières par tête sont en recul dans la quasi-majorité des pays* » (p.42) ! Si l'on confronte les statistiques nationales, celles de la FAO ou de l'USDA, on ne peut le savoir tant les chiffres divergent!

Bref, si ce livre a le mérite de nous apporter une très ample moisson de données nécessairement approximatives, elles ne sont pas assez recoupées pour celles relevant d'autres spécialités que celles des auteurs. Enfin, il ne semble pas inutile de conseiller au lecteur de prendre de la distance vis-à-vis des thèses malthusiennes qui abondent dans ces 380 pages assez arides à lire. ■

**Georges Courade**

Ferry Benoit, (sous la direction), 2007, *L'Afrique face à ses défis démographiques : un avenir incertain*, Paris, AFD-CEPED-Karthala, 379 pp.



Suite de *Lu pour vous* : page 12

Partenariat avec le CRDP de Rouen et l'Université du Havre



« *L'Afrique en mouvement* »

Vous pouvez télécharger l'intégralité des fiches pédagogiques réalisées à partir des 9 conférences données à l'Université du Havre dans le cadre « *L'Afrique en mouvement* » sur les sites ci-dessous :

- CDRP de Haute-Normandie : <http://crdp.ac-rouen.fr/crdp76/>
- CDDP de Seine-Maritime : <http://cddp76.ac-rouen.fr/>
- CADE : <http://www.afrique-demain.org>

## 2 - Le temps de l'Afrique



Ce livre est né d'une « stupéfaction » pour l'auteur et en est une pour le lecteur. C'est un ouvrage de géopolitique, sans statistiques, avec des estimations, parfois approximatives mais assumées, écrit à deux mains, dont l'une était, à l'époque, celle du directeur général de l'Agence française de développement (AFD), le bras opérationnel de la Coopération, écrit dans un style et avec un vocabulaire de roman. Et d'ailleurs l'avenir du Sud du Sahara sera le « roman qui reste à écrire ».

Tous les aspects de la vie du sous-continent subsaharien, de ses peuples et de ses 47 Etats sont passés en revue. Les migrations, traditionnelles et toujours magnifiées, vont augmenter vers le Nord. La démographie et l'urbanisation vont stimuler la croissance. Les ethnies « se délitent », face à la progression des classes moyennes et à l'abandon des traditions. Les religions monothéistes, l'Islam des méditerranées, la chrétienté des « églises », s'affirment, rigoristes. Les imprécisions du foncier facilitent les achats massifs de terres. Les populations des pays pauvres sont les plus sensibles à la dégradation de l'environnement. Dès lors, si la capacité de stockage du carbone et si le capital génétique que représentent les biotypes africains sont des « biens publics », leur « préservation mérite rémunération ». Plus que les élections, « des institutions fortes et stables » permettent une démocratie « endogène ». Avec les richesses de leur sous-sol, certains Etats en capitalisent les revenus dans le développement, d'autres restent « rentiers » et s'appauvrissent. Vingt quatre chapitres font le tour du sujet.

« Le désinvestissement - psychologique, commercial et financier - européen en Afrique... représenterait une erreur historique ». En effet « si l'Afrique sombre dans les périls de sa métamorphose... l'Europe... ne peut se permettre d'avoir à sa porte une Afrique à feu et à sang ». Par contre, si l'Afrique se développe ? Dès maintenant « les investissements chinois, indiens, brésiliens » et quelques français seulement, « connaissent une rentabilité fulgurante » et de plus en plus d'Africains sollicitent « le savoir faire institutionnel, environnemental et social » de l'Europe. Or elle ne répond pas. Il ne faut pas rater la métamorphose... des nouvelles indépendances. Car d'« objet » de l'histoire, l'Afrique est devenue « sujet ...elle maîtrise son destin ». Le livre ne veut pas prédire s'il sera bon ou mauvais, mais il essaie d'en mesurer les risques et les opportunités. ■

**Yves Catalans**

Jean Michel Séverino, directeur général de l'AFD, Olivier Ray, *Le temps de l'Afrique*, Odile Jacob.



## Agenda de la Cade



Rencontres-débats à l'ENA

de 17 h 45 à 19 h 45

**Cycle II : La libération de la capacitation d'entreprendre en Afrique**

• **16 juin 2010 : « Littérature et jeunesse. Quelle mémoire ? »**

Avec **Kidi Bebey**, journaliste, auteur jeunesse., **Caya Makhélé**, directeur des éditions **Acoria et Viviana Quiñones**, chargée de mission Afrique, Bibliothèque nationale de France. Centre national de la littérature pour la jeunesse – *La Joie par les livres*. (sous réserve)

Avec la participation de **Malvina Herrera**, professeur d'espagnol dans un collège du quartier de la Goutte d'Or (Paris), sa passion par le continent africain l'a conduite parfois à se glisser dans la peau d'une « conteuse » dans divers événements liés à la promotion et la valorisation de la culture africaine. A cette occasion et en début de séance, elle vous fera découvrir le conte intitulé « La soupe au pili-pili ».

**Animatrice : Tanella Boni**, écrivaine et universitaire, administratrice de la CADE.

Inscription conseillée sur le site de la CADE : [www.afrique-demain.org](http://www.afrique-demain.org)

### Coordination pour l'Afrique de Demain (CADE)

Association Loi 1901

Président : Jean-Loïc Baudet

Président d'honneur : Michel Levallois

Vice-présidents : Raymond Césaire, Georges Courade,

Xavier de Franssu. Secrétaire générale : Claudie Lasserre

Trésorier : Philippe Mathieu

#### La Lettre de la CADE

Directeur de publication : Jean-Loïc Baudet

Comité de rédaction : Raymond Césaire, Robert Ginésy,

Michel Levallois, Philippe Mathieu,

Denyse de Saivre, Henri Senghor, Jean Brice Simonin.

Mise en page et maquette : Sara Valdés Desessard

Crédits photos RD : J. B. Simonin

La CADE : 5 rue des Immeubles Industriels 75011 Paris, FR.

Tél.: 01 43 48 14 67 / Fax : 01 44 93 87 50

Courriel : [cade@afrique-demain.org](mailto:cade@afrique-demain.org)

Site : [www.afrique-demain.org](http://www.afrique-demain.org)

Dépôt légal à parution. Numéro ISSN : 1290581X

### Abonnement à La Lettre de la CADE :

Nom ..... Prénom.....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Courriel .....

Abonnement seul : 40 €, - étudiants : 8 €, - entreprises, collectivités locales : 200 €. Adhésion individuelle à l'Association, comprenant l'abonnement : 55 €  
Paiement par chèque à l'ordre de la CADE.

#### Copyright :

Le contenu de *La Lettre* est libre de droits pour des usages non commerciaux, à la condition de citer la source (CADE) et de ne pas modifier le texte.